



Avis d'ouverture

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes organise,
pour la Région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2026,

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE D'AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATEGORIE C)

Avancement de grade

CONDITIONS D'ACCES

Ouvert aux agents sociaux territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Les conditions d'inscription seront appréciées au plus tard le 31 décembre 2027 en application des dispositions de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DE L'EPREUVE ECRITE
Centre de gestion de la FPT des Landes Service Concours Maison des communes 175 place de la caserne Bosquet – BP 30069 40002 Mont de Marsan Tél : 05.58.85.81.63 www.cdg40.fr	Mont de Marsan (Landes)

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVE ECRITE
Mardi 24 mars 2026	Mercredi 29 avril 2026	Jeudi 7 mai 2026	Jeudi 22 octobre 2026

Attention :

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du Centre de gestion des Landes : ww.cdg40.fr
- ou directement par l'intermédiaire du portail national « concours-territorial.fr »

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible sur le site du centre de gestion organisateur.